

**PROCES-VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX ET DE L'ELECTION D'UN MAIRE ET DE QUATRE
ADJOINTS
SEANCE du 25 juin 2012**

N° 12/51

L'an deux mille douze,

le vingt-cinq juin, à vingt heures trente ,

Les membres du Conseil Municipal de la Commune, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations complémentaires du dix-sept juin deux mille douze, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation que leur a été adressée par l'Adjointe au Maire suppléante, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	16
Nombre de conseillers présents ou représentés	19
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1. RINALDI Serge | 10. AUBRY Christine |
| 2. GIRARD Pascal | 11. FONTANIVE Marzena |
| 3. GUERIN Denise | 12. PIERRARD Didier |
| 4. CABART Jean-Claude | 13. PETRICIG Jean-Michel |
| 5. FRERSON Alain | 14. WINISDOERFFER Inès |
| 6. SERGENT Jean-Marie | 15. EL KHIDER Mustapha |
| 7. BLOT Laura | 16. SAINT-PIERRE Valérie |
| 8. JEANNOT Christophe | 17. ANGO Jacques-Vianney |
| 9. LALLOUETTE Joël | 18. LECLERE Claudine |
| | 19. DOUBLET Francis |

Absents :

Absents excusés :

Pouvoirs : M. CABART Jean Claude à Mme GUERIN Denise ; Mme BLOT Laura à Mme AUBRY Christine ; M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

La séance a été ouverte sous la présidence de, Madame GUERIN Denise, Adjointe au Maire suppléante, qui, après appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections complémentaires et a déclaré installés :

ANGO Jacques-Vianney

LECLERE Claudine

DOUBLET Francis

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal est déclaré complet comme suit :

- | | | | |
|----|--------------------|-----|----------------------|
| 1. | RINALDI Serge | 10. | AUBRY Christine |
| 2. | GIRARD Pascal | 11. | FONTANIVE Marzena |
| 3. | GUERIN Denise | 12. | PIERRARD Didier |
| 4. | CABART Jean-Claude | 13. | PETRICIG Jean-Michel |
| 5. | FRERSON Alain | 14. | WINISDOERFFER Inès |
| 6. | SERGENT Jean-Marie | 15. | EL KHIDER Mustapha |
| 7. | BLOT Laura | 16. | SAINT-PIERRE Valérie |
| 8. | JEANNOT Christophe | 17. | ANGO Jacques-Vianney |
| 9. | LALLOUETTE Joël | 18. | LECLERE Claudine |
| | | 19. | DOUBLET Francis |

Monsieur Jean-Michel PETRICIG, Conseiller municipal le plus âgé, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme AUBRY Christine

ELECTION DU MAIRE
PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président de séance, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4 à L. 2122-10 du Code Général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par le Code Général des collectivités territoriales. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 & L.66 du Code Electoral (nul) :	03
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés :	16
MAJORITE ABSOLUE :	09
A obtenu : Mme GUERIN Denise – Seize voix	16

Mme GUERIN Denise ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Le conseil Municipal, en vertu de l'article L 2122 -2 du code général des collectivités territoriales a décidé de fixer le nombre d'adjoints à QUATRE (délibération N° 12/2/52 de ce jour).

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme GUERIN Denise élue Maire, à l'élection du premier adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 & L.66 du Code Electoral (nul) :	04
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés :	15
MAJORITE ABSOLUE :	09
A obtenu : Mme AUBRY Christine : Quatorze voix :	14

Mme AUBRY Christine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée premier adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme GUERIN Denise élue Maire, à l'élection du deuxième adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 & L.66 du Code Electoral (nul) :	02
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés :	17
MAJORITE ABSOLUE :	10
A obtenu : M. RINALDI Serge : dix-sept voix	17

M. RINALDI Serge ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme GUERIN Denise élue Maire, à l'élection du troisième adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 & L.66 du Code Electoral (nul) :	04
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés :	15
MAJORITE ABSOLUE :	09
A obtenu : Monsieur CABART Jean-Claude – Treize voix	13

M. CABART Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme GUERIN Denise élue Maire, à l'élection du quatrième adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 & L.66 du Code Electoral (nul) :	01
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés :	18
MAJORITE ABSOLUE :	10
A obtenu : M. ANGO Jacques-Vianney : Douze voix	12

M. ANGO Jacques-Vianney ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième adjoint et a été immédiatement installé.

Fait à PARGNY SUR SAULX, le 25/06/2012.
Le Maire
Mme GUERIN Denise